

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## La Métropole veut jouer la transparence

Les fans de football ont pour temple le Vélodrome. Les fadas d'urbanisme et de réglementation ont les plans locaux d'urbanisme pour assouvir leur passion. De l'enthousiasme et de l'intérêt, il en faut en effet pour assister à plus de deux heures de réunion en fin de journée sur la présentation du PLUI made in Métropole Aix-Marseille. Compétence de l'ex-MPM, le Plan local d'urbanisme intercommunal est désormais entre les mains de la nouvelle collectivité et son Conseil de territoire regroupant les 18 communes autour de Marseille.

Une charge essentielle pour définir les grandes orientations urbanistiques de demain où le vocabulaire des spécialistes tourne autour de Scot, de PLH ou de Dac. Des sigles et des acronymes un peu barbares pour les oreilles sensibles. Des termes déterminants pour celui ou celle qui veut savoir si un immeuble peut pousser devant sa maison ou si une activité industrielle peut se développer à proximité de sa résidence.

Comme la Métropole n'a pas



Près de 100 personnes ont assisté hier soir à une présentation globale du Plan local d'urbanisme intercommunal. /PHOTO É.M.I.

décidé de passer en force, elle a décidé d'organiser des réunions publiques afin de présenter le zonage de son PLUI et le règlement qui va avec. Une première présentation globale a eu lieu lundi soir au palais de Pharo. Une deuxième s'est tenue hier soir du côté du parc Chanot. Pas la foule des grands jours comme pour la Foire de Marseille, mais près de 100 personnes pour écouter en

premier lieu la vice-présidente LR à l'urbanisme de Marseille-Provence, Laure-Agnès Caradec, parler notamment de "conservation de la valeur patrimoniale".

Des propos rassurants pour l'auditoire avant l'appui d'une vidéo à la voix claire et chaleureuse pour évoquer les grands enjeux à venir. Un petit film didactique suivi d'un PowerPoint où

les cartographes et urbanistes de la Métropole ont inscrit d'une croix rouge le type d'habitation à bannir comme les immeubles côte à côte mais pas de la même hauteur. Ou les projets d'immeubles dépourvus de transport en commun à proximité. Kilomètre carré par kilomètre carré, les zonages ont déjà été présentés aux maires de secteur de Marseille. Des planches "satisfaisantes" pour Julien Ravier dans sa mairie des 11-12, rassuré par les restrictions de droit à construire sur son territoire.

"Nous ne sommes pas contre les constructions, mais on ne peut pas valider de grands ensembles qui seront sources de thromboses à l'avenir", souligne l'élu. Un avis sans doute partagé par ses administrés qui pourront l'interroger lors de réunion de secteur. Sur le site internet de la Métropole, les avis de la population pourront également être enregistrés. Ça peut valoir le coup pour ne pas découvrir un loup.

É.M.I.

Prochaine réunion le 13 novembre en mairie des 4-5 à 17 h 30.